

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU LIVRE

TOME 1 - 22 mai 2018 - 14h > 18h30

Maison de la Poésie - Passage Molière, 157 rue Saint-Martin, 75003 Paris

14h00

INTRODUCTION

Pascal Ory - Président du Conseil Permanent des Écrivains
Martin Ajdari - Directeur général des médias et des industries culturelles, ministère de la Culture

Paroles d'auteurs : Cécile Coulon (texte lu par Carole Zalberg), Isabelle Jarry, Benoît Peeters (Président de la commission de l'écrit de la Scam), Jean Rouaud

14h30

RÉFORMES FISCALES ET SOCIALES : LES AUTEURS OUBLIÉS ?

Table ronde animée par Emmanuel de Rengervé (Délégué général du SNAC)

Rémi Gimazane - Chef du département de l'économie du livre, DGMIC, ministère de la Culture
Pierre Pradié - Avocat à la Cour
Thierry Teboul - Directeur général de l'Assurance Formation des Activités du Spectacle
Olivier Trébosc - Adjoint au chef du bureau C1, direction de la législation fiscale, ministère de l'Économie et des Finances

Paroles d'auteurs : Samantha Bailly, Guillaume Lanneau (Administrateur de la SAIF), Angela Morelli

15h45 PAUSE

16h00

2019 L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS POUR LE RÉGIME DES AUTEURS

Table ronde animée par Geoffroy Pelletier (Directeur général de la SGDL)

Angela Alves - Directrice de l'IRCEC, Caisse nationale de retraite complémentaire des artistes-auteurs
Frédérique Dumas - Députée des Hauts-de-Seine, Vice-présidente de la commission des affaires culturelles et de l'éducation (Assemblée nationale)
Thierry Dumas - Directeur de l'Agessa / MDA, Sécurité sociale des artistes-auteurs
Nicolas Georges - Directeur du service du livre et de la lecture, DGMIC, ministère de la Culture

Paroles d'auteurs : Cy, Guillaume Nail, Marie Sellier

17h15

ET DEMAIN ? FAUT-IL RÉ-INVENTER UN RÉGIME SOCIAL POUR LES AUTEURS ?

Table ronde animée par Nicolas Gary (ActuaLitté)

Samantha Bailly - Présidente de La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse
Marc-Antoine Boidin - Vice-président du SNAC BD
Corinna Gepner - Présidente de l'Association des traducteurs littéraires de France
Vincent Monadé - Président du Centre national du livre
Vincent Montagne - Président du Syndicat national de l'édition
Marie Sellier - Présidente de la Société des Gens de Lettres

18h30

CONCLUSION

Pascal Ory



LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU LIVRE sont organisés par le Conseil Permanent des Écrivains :
adagp, atlf, la charte, cose-calcre, eat, la maison de poésie, pen club,
sacem, saif, sca, scam, self, sgdl, snac, unpi, upp, union des poètes.
Avec le soutien financier de :

MANIFESTE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU LIVRE

Les réformes sociales et fiscales envisagées par le gouvernement vont placer les auteurs du livre dans une situation d'extrême fragilité.

Nous, les auteurs de textes et d'images, sommes à l'origine de la vitalité et de la réussite de l'une des premières industries culturelles en France.

Nous sommes encensés quand il s'agit de se féliciter, ici ou ailleurs, de la richesse et de la diversité de la création éditoriale française, mais nous redevons quantité négligeable dès lors qu'il s'agit de questions économiques ou sociales. Trop peu nombreux, trop singuliers, pas assez bruyants peut-être pour que le Gouvernement entende nos doléances et daigne enfin s'occuper de nous.

Contrairement à l'engagement pris, et dans un contexte devenu particulièrement difficile pour les auteurs ces dernières années (41% des auteurs considérés comme professionnels gagnent aujourd'hui moins que le SMIC), un bouleversement complet de notre régime social et fiscal se prépare sans que les auteurs et leurs représentants soient consultés.

Le sentiment qui prévaut est que le gouvernement ne sait pas comment appréhender le cas spécifique des auteurs du livre. S'agissant du ministère des Affaires sociales et de celui des comptes publics, qui ignorent totalement nos réalités et nos spécificités, on peut même affirmer qu'ils s'y refusent.

Lors de la hausse de la CSG au 1^{er} janvier 2018, le gouvernement avait en effet simplement oublié les créateurs dans la réflexion sur le dispositif de compensation envisagé, sans même imaginer qu'ils devaient pouvoir bénéficier, comme les salariés, d'un gain de pouvoir d'achat.

Les auteurs n'acceptent pas d'être laissés pour compte au moment où le gouvernement confirme la mise en œuvre de nouvelles réformes importantes au 1^{er} janvier 2019 : compensation de la CSG, réforme du régime social des auteurs, réformes des régimes de retraite, circulaire sur les revenus artistiques, retenue à la source de l'impôt sur le revenu, réforme de la formation professionnelle...

En dépit d'une réelle prise de conscience du ministère de la Culture, personne au gouvernement n'est en charge d'anticiper et donc d'adapter les effets de ces réformes pour les auteurs.

Les auteurs du livre ne sont pas des actifs comme les autres, notamment en raison de la périodicité de leur rémunération : une seule fois par an en moyenne, trois à six mois après l'arrêté des comptes des éditeurs. De cette situation imposée découlent de nombreuses contraintes qui doivent être prises en compte par les pouvoirs publics.

Nous, auteurs, avons, il est vrai, choisi un métier marqué du principe d'incertitude. Incertitude de la prochaine idée, incertitude de ce que sera demain, incertitude de l'échec ou du succès d'un livre. C'est un choix que nous assumons pleinement. Mais aujourd'hui, l'incertitude pour les auteurs devient la certitude du pire.

À l'heure où la création est portée en étendard national, où la lecture et l'éducation artistique et culturelle sont des priorités politiques, comment le Gouvernement peut-il laisser les auteurs du livre dans une situation d'extrême gravité, sans que nos spécificités et celles du monde du livre soient prises en considération ?

Nous demandons une concertation et une réflexion profonde et commune autour de notre régime social, qu'il est vital d'enfin renforcer et non de détruire réforme après réforme.

Nous demandons au gouvernement d'agir avec justice, dans le respect des auteurs. La situation est d'une urgence absolue.

PLUS DE 25 000 SIGNATAIRES DONT :

Laura Alcoba, Nathacha Appanah, Nathalie Azoulay, Wally Badarou, Pénélope Bagieu, Muriel Barbery, Clémentine Beauvais, Arno Bertina, Marc-Antoine Boidin, Pascal Boille, Élisabeth Brami, Noëlle Châtelet, Jean Claverie, Catherine Clément, Antoine Compagnon, Alain Damasio, Florence Delay (de l'Académie française), Catherine Dufour, Mathias Enard, Annie Ernaux, Jeanne Faivre d'Arcier, Colette Fellous, Yves Frémion, Sylvie Germain, Patrick Grainville (de l'Académie française), Jean-Claude Guillebaud, Nedim Gürsel, Alexandre Jardin, Martin Jarrie, Isabelle Jarry, Alexis Jenni, Michèle Kahn, Leslie Kaplan, Lionel Koechlin, Jean-Marie Laclavetine, Camille Laurens, Bertrand Leclair, Pierre Lemaitre, Marc Levy, Erik L'Homme, Fabrice Luchini, Olivier Mannoni, Carole Martinez, Brice Matthieussent, Diane Meur, Fabrice Midal, Gerda Muller, Marie-Aude Murail, Guillaume Musso, Véronique Ovaldé, Christelle Pécout, Benoît Peeters, Pierre Pelot, Jean-Claude Petit, Bernard Pivot, François Place, Serge Quadrupani, Leonor de Recondo, Tatiana de Rosnay, Jean Rouaud, Lydie Salvayre, Boualem Sansal, René Solis, Amanda Sthers, Chantal Thomas, Françoise Valéry, Valérie Valognes, Fabien Vehlmann, Martin Winckler, Carole Zalberg ...

PAS D'AUTEURS, PAS DE LIVRES !